
Comité Interparlementaire

13^{ème} SESSION ORDINAIRE DU COMITE INTERPARLEMENTAIRE

Bamako, 29 mars au 07 avril 2004

Communiqué de presse

Du 29 mars au 07 avril 2004, s'est tenue à Bamako la 13^{ème} session ordinaire du Comité Interparlementaire de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

Ont pris part à cette session, les Députés membres du CIP du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Mali, du Niger, du Sénégal et du Togo.

La cérémonie d'ouverture solennelle a eu lieu le lundi 29 mars 2004 dans la salle de conférence du Palais des Congrès en présence de Son Excellence Amadou Toumani TOURE, Président de la République du Mali, de Son Excellence Ibrahim Boubacar KEITA, Président de l'Assemblée Nationale du Mali, de Monsieur Gaoussou DRABO, Ministre de la Communication et des Nouvelles Technologies de l'Information, représentant le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, de Monsieur Soumaïla CISSE, Président de la Commission de l'UEMOA, des membres du Gouvernement, des membres du Bureau de l'Assemblée Nationale, des membres du Corps Diplomatique et Représentants des Organisations Internationales et des Députés à l'Assemblée Nationale du Mali.

A cette occasion, un mot de bienvenue a été prononcé par le Président de l'Assemblée Nationale, **Son Excellence Ibrahim Boubacar KEITA**.

L'allocution d'ouverture a été prononcée par le Président du Comité Interparlementaire de l'UEMOA, **Son Excellence Mahamane OUSMANE** et a porté sur son bilan et les perspectives du CIP.

Le Président de la République du Mali, **Son Excellence Monsieur Amadou Toumani TOURE** a souhaité la bienvenue aux différentes délégations et a magnifié le travail accompli par le Comité Interparlementaire depuis sa création. Il a signifié toute sa disponibilité et celle du Gouvernement malien à accompagner le CIP dans la consolidation de la politique d'intégration sous-régionale.

Les travaux de cette 13^{ème} session ont porté sur :

- l'examen du Rapport d'activités du Président du CIP ;
- l'élection du nouveau Président du CIP et des autres membres du Bureau du CIP ainsi que des membres des Bureaux des Sous-comités ;
- la présentation, par le Président de la Commission, du rapport annuel de la Commission de l'UEMOA sur le fonctionnement et l'évolution de l'Union.

Au cours des travaux de cette 13^{ème} session, les membres du Comité Interparlementaire ont eu des échanges de vues sur l'évolution de la situation politique en Côte d'Ivoire.

Ils ont entendu le rapport de la mission d'observation des élections législatives qui se sont déroulées en Guinée-Bissau.

Appréciant le rapport annuel de la Commission de l'UEMOA sur le fonctionnement et l'évolution de l'Union présenté par le Président de la Commission, les membres du CIP ont fait des observations, des suggestions et des recommandations de nature à consolider les acquis de l'UEMOA et à impulser davantage le processus d'intégration dans notre sous-région.

Les travaux ont été sanctionnés par des rapports, des motions, deux recommandations et une résolution.

Ainsi, faisant de la recherche de la paix dans notre sous-région une préoccupation majeure, le CIP a adopté une résolution portant création d'un Conseil Parlementaire pour la Paix au sein de l'UEMOA.

Le Comité Interparlementaire a adopté des recommandations invitant au parachèvement de la procédure de ratification des textes relatifs à la création du Parlement de l'UEMOA.

Conformément à l'article 35 du Traité de l'UEMOA et sur proposition de la délégation nigérienne, le Comité a réélu, à l'unanimité, son Président, **Son Excellence Mahamane OUSMANE**.

Il a également procédé à l'élection des autres membres du bureau du CIP et des membres des bureaux des Sous-comités.

Le Bureau du Comité Interparlementaire a été reçu en audience par **Son Excellence Amadou Toumani TOURE** à qui il a exprimé ses sentiments de gratitude pour sa grande sollicitude à l'endroit du CIP. Le CIP lui a témoigné sa profonde reconnaissance et sa respectueuse considération.

Le Comité Interparlementaire a réitéré ses remerciements au Premier Ministre, **Son Excellence Ahmed Mohamed Ag HAMANI** et à son Gouvernement, au Président de l'Assemblée Nationale du Mali, **Son Excellence Ibrahim Boubacar KEITA** et à tous les députés du Mali pour leur constante disponibilité et pour l'attention dont ils ont été l'objet.

Le Comité adresse au Président de la Commission de l'UEMOA, Monsieur Soumaïla CISSE, à ses collaborateurs et au personnel du Secrétariat Permanent du CIP, toutes ses félicitations pour les dispositions prises en vue du bon déroulement de cette 13^{ème} session.

Fait à Bamako le 05 avril 2004

Le Comité Interparlementaire